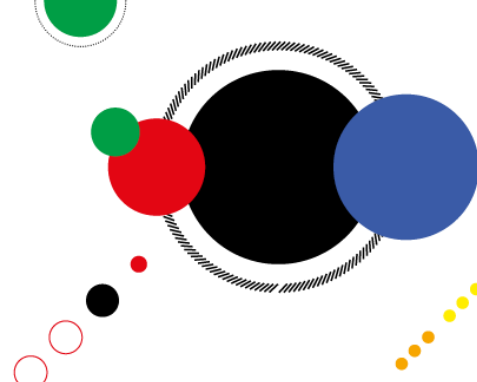


APPEL À PROJETS 2023

Hauts-de-France



**Guide d'accompagnement
des porteurs de projet
&
Règlement de l'appel à projet**



La 32e édition de la Fête de la science se déroulera du 6 au 16 octobre 2023.

Cette manifestation nationale vous offre l'occasion de partager la science, la technique et l'innovation auprès d'un public varié et nombreux.

Dépôt des candidatures avant le 28 avril (18h) 2023

1. Le dossier de candidature est à compléter en ligne : veuillez d'abord saisir vos informations d'authentification à partir d'un lien que vous trouverez sur [la page de la coordination régionale sur le site national de la Fête de la science](#).

2. Vous recevrez ensuite, directement sur votre boîte mail, un accès nominatif au dossier de candidature en ligne. Celui-ci permettra de sauvegarder vos informations au fil de la saisie.



Coordination régionale

Ombelliscience

La Graineterie

12 rue Dijon

80000 Amiens

03 65 80 14 41

fetedelascience@ombelliscience.fr



SOMMAIRE

I. GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS.....	p.4
A. QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?	p.4
B. THEMATIQUE NATIONALE DE LA 32e EDITION	p.5
C. METTRE EN OEUVRE UNE ACTION	p.6
D. COMMENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE ?	p.7
E. RESSOURCES POUR ELABORER VOTRE PROJET	p.8
II. REGLEMENT DE L'APPEL A PROJETS	p.9
A. OBTENIR LE LABEL « FETE DE LA SCIENCE »	p.9
B. OBTENIR UNE AIDE FINANCIERE	p.9
C. INSTRUCTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE	p.9
D. CRITERES DE LABELLISATION	p.10
E. CRITERES D'ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE	p.10
F. CALENDRIER PREVISIONNEL 2023	p.11

I. GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

A. QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

- **Initiée et pilotée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**
- **Depuis 1991 : 32^e édition en 2023**
- **Tous les ans au mois d'octobre**
- **10 jours de manifestations gratuites**
- **Destinée à tous les publics**
- **Partout en France métropolitaine, en outre-mer et à l'international**

Des milliers d'acteurs scientifiques, culturels et pédagogiques se mobilisent pour partager avec les publics leur enthousiasme pour la science, la technique et l'innovation.

Musées, centres de culture scientifique et technique, universités et écoles d'enseignement supérieur, organismes et laboratoires de recherche, centres d'innovation, bibliothèques et lieux culturels de proximité... de nombreux sites ouvrent leurs portes. Certains lieux éphémères sont créés pour la Fête de la science, permettant le regroupement de plusieurs activités.

OBJECTIFS

- ✓ **Sensibiliser les publics à la science et à ses enjeux**
- ✓ **Favoriser le partage des savoirs entre chercheurs et citoyens**
- ✓ **Valoriser le travail de la communauté scientifique**
- ✓ **Susciter des vocations chez les jeunes**

De multiples formats de médiation permettent de faire vivre les sciences à tous les publics dans une approche ludique et festive : ateliers, conférences, jeux, parcours, festivals, spectacles vivants ou encore visites de laboratoires, de sites naturels et industriels...

Des milliers d'événements sont proposés de manière ponctuelle sur l'ensemble du territoire ou regroupés dans des événements d'envergures tels que les villages des sciences, les festivals, les parcours scientifiques.

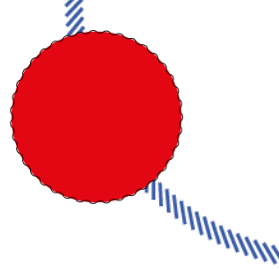
VALEURS DE LA FÊTE DE LA SCIENCE

- ✓ **Le PARTAGE des savoirs, des techniques et des innovations ;**
- ✓ **La CREATIVITE, l'exploration de la connaissance nécessite curiosité, persévérance et dépassement de soi ;**
- ✓ **La CONVIVIALITE qui permet un dialogue constructif, une expression libre et transparente, des échanges réciproques dans la tolérance et la bienveillance ;**
- ✓ **La RESPONSABILITE qui va de pair avec l'excellence, l'éthique et l'intégralité.**

Dans la région des Hauts-de-France, l'Etat, la Région et les collectivités territoriales sont impliqués dans la mise en œuvre de cet événement aux côtés des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation, de la culture et de la jeunesse pour une plus grande ouverture des sciences aux publics et notamment aux jeunes.

La coordination régionale de la Fête de la science en Hauts-de-France est confiée par l'Etat et la Région à l'association Ombelliscience.

➔ [Consulter la charte nationale des valeurs de la Fête de la science](#)



« Sport et Science »

« Qu'on le pratique ou non, comme un loisir ou dans un cadre éducatif, en amateur ou en professionnel, le sport occupe une place centrale dans notre quotidien et notre société. Il brille par son omniprésence sociale, économique, médiatique... mais aussi scientifique. Qu'il s'agisse de bien-être ou de haut niveau, le sport englobe un large panorama pluri et transdisciplinaire : science des matériaux, développement durable, économie, sociologie, psychologie, santé, etc.

Le « Sport de très haute performance » bénéficie ainsi depuis 2019 d'un plan prioritaire de recherche doté de 20 millions d'euros.

L'objectif ? Battre le record de médaillés français lors des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024. Mais également développer des connaissances pouvant trouver des applications dans de nombreux secteurs, comme la pharmacologie (traitements hormonaux), la nutrition (troubles et régimes alimentaires), les matériaux, les phénomènes physiques (hydrodynamique, aérodynamique, biomécanique humaine, etc.), les neurosciences (apprentissage, contrôle du mouvement, etc.), la psychologie (gestion du stress, motivation, dynamique de groupe, etc.), la physiologie (muscle, os, réentraînement à l'effort), ou encore la médecine (réparation tissulaire, traumatologie, altérations chroniques, etc.).

Une thématique qui résonne avec l'actualité 2023/2024 :

Coupe du Monde de Rugby France du 8 septembre au 28 octobre 2023
Jeux-Olympiques et Paralympiques du 26 juillet au 9 septembre 2024

Une thématique qui engage l'ensemble des scientifiques :

Des champs pluri et transdisciplinaires : sciences des matériaux, biomécanique, économie, neurosciences, physiologie, robotique, sciences de l'environnement, mathématiques, sociologie, immigration, histoire du sport, urbanisme, chimie, etc.

Un plan prioritaire de recherche (PPR) « Sport de très haute performance » a été mis en place pour battre le record de médaillés français lors des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024.

Une thématique populaire auprès du grand public :

Le sport français en quelques chiffres : 26 millions de pratiquants, 14 millions de licenciés, 6000 athlètes de haut niveau. Près des deux tiers des Français âgés de 15 ans et plus s'adonnent de manière soutenue à une activité physique ou sportive au moins une fois par semaine (Rapport "Les chiffres clés du sport 2020", INJEP).



Cette thématique permet de nombreuses pistes de réflexions :

- Quels sont les bénéfices de l'activité physique sur la santé humaine ?
- Quels sont les impacts et les enjeux économique du sport ?
- L'e-sport est-il un sport comme les autres ?
- Comment les sciences contribuent-elles à repousser les limites des performances sportives ?
- La technologie peut-elle prendre le pas sur les performances des athlètes ?
- Comment concilier sport et environnement ? Quels gestes adopter pour une pratique durable ?
- Quels sont les nouveaux défis de l'éthique sportive ?
- Le sport est-il le miroir de nos sociétés ?
- Comment le sport peut-il aider à surmonter le handicap ?
- Comment le sport permet-il d'améliorer l'insertion professionnelle ? »

Source : MESR 2023

C. METTRE EN OEUVRE UNE ACTION

À qui s'adresse cet appel à projet ?

Universités et écoles d'ingénieurs ; Organismes publics de recherche ; Etablissements scolaires ; Associations ; Collectivités territoriales ; Etablissements publics de coopération intercommunale...

Quand aura lieu la 32^e édition ?

Elle se déroulera, partout en France métropolitaine, **du vendredi 6 au lundi 16 octobre 2023.**

Quels sont les publics ciblés ?

Tous les publics, de tous âges, familles, scolaires (primaires, collégiens, lycéens), étudiants, curieux, passionnés de sciences...

Quelles sont les formes d'actions possibles ?

Ateliers (expériences, manipulations, démonstrations), expositions, spectacles, visites de site, jeux, conférences, rencontres/débats, en présentiel et/ou à distance en utilisant divers outils numériques visant à rapprocher la science et la société ... toutes les formes originales et créatives sont encouragées.

Quels sont les lieux d'accueil des publics ?

Lieux et espaces publics, campus universitaires, laboratoires de recherche, lieux culturels et patrimoniaux, espaces naturels, bibliothèques, centre sociaux...

De quelle façon puis-je participer en tant que porteur de projet ?

- Soit en proposant un ou plusieurs **événements ponctuels**.
- Soit en proposant un ou plusieurs **événement multi-animations**.

Typologies d'événements multi-animation (source MESR)

- **Village des sciences** : événement rassemblant un grand nombre d'événements ponctuels, sur un lieu unique
- **Festival** : événement rassemblant un grand nombre d'événements ponctuels, sur un ou plusieurs lieux, autour d'activités associant le spectacle, les arts ou les loisirs
- **Parcours scientifique** : événement rassemblant plusieurs événements ponctuels proposés sur des lieux différents, autour d'une thématique

Si vous souhaitez proposer un événement ponctuel dans le cadre d'un événement multi-animation (Village des sciences, Festival, Parcours scientifique...) mis en œuvre par une tierce structure, merci de prendre contact avec la coordination régionale Ombelliscience.

D. COMMENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE ?

Deux étapes :

D.1 Déposer le dossier de candidature en ligne

Si votre projet est porté par un consortium d'acteurs il est nécessaire d'identifier une structure chef de file pour assurer le dépôt du dossier de candidature.

Faites acte de candidature en complétant le dossier de candidature avant le 28 avril 2023 en ligne :

- 1) veuillez d'abord saisir vos informations d'authentification à partir d'un lien unique que vous trouverez sur [la page de la coordination régionale sur le site national de la Fête de la science](#).
- 2) Vous recevrez ensuite, directement sur votre boîte mail, un accès nominatif **au dossier de candidature en ligne**. Celui-ci permettra de sauvegarder vos informations au fil de la saisie.

Le dossier en ligne comprend deux volets :

1^{er} volet : Demande du label « Fête de la Science ». Ce volet est obligatoire pour faire acte de candidature et utiliser le label.

2nd volet : Demande de soutien financier. Ce volet complémentaire est facultatif. Il s'adresse uniquement aux porteurs de projets qui souhaitent solliciter une aide financière pour la mise en œuvre de leur projet. Un budget détaillé devra être joint en ligne. Tableau accessible sous format Word ou Excel à compléter en détaillant les types de charges et de produits prévisionnels.

Les données renseignées dans le dossier de candidature seront examinées en vue de la labellisation de votre projet et de l'examen de l'éventuelle demande de financement. Il est donc essentiel de remplir le dossier le plus précisément possible. Si besoin, prenez contact avec la coordination régionale.

Les informations renseignées sont enregistrées au fil de la saisie, **dès que vous passez à la page suivante**. Vous pouvez utiliser le lien unique qui vous a été envoyé pour revenir à votre dossier à tout moment, sans perdre les informations déjà saisies.

D.2 Inscrire vos événements sur le site web national <https://www.fetedelascience.fr/les-hauts-de-france-fetent-la-science> avant le 6 juin 2023.

A quoi sert cette inscription :

- A Intégrer vos événements dans la programmation régionale et nationale.
- A Répondre aux questionnaires d'évaluation que vous recevrez dès septembre 2023

Merci d'être vigilant aux informations enregistrées car elles sont destinées aux publics cibles de votre projet. Elles doivent donc être le plus claires, précises et attractives possible.

Le visuel enregistré doit être de qualité (une image dont vous disposez des droits d'utilisation ou une image libre de droit. **Évitez les logos.**)

Les données inscrites par vos soins seront publiées à la mi-juin à l'issue du comité de labellisation par la coordination régionale. Elles constitueront le programme régional et seront alors visibles du public. Vous aurez la possibilité, dans les semaines suivantes, de mettre à jour les données.

C'est également à partir de ces données que s'effectuera l'envoi en septembre des questionnaires d'évaluation qui permettent à la coordination régionale et nationale de réaliser les bilans de l'édition.

Procédure : Pour cela vous devez vous rendre en bas de la [page de la coordination régionale](#) et cliquer sur le bouton « **Proposer un événement** ». Vous accéderez ainsi à un espace personnel de connexion où vous pourrez créer et/ou accéder à votre compte puis déposer votre (vos) événement(s) via un formulaire. Pensez bien à vous identifier sous le nom de votre structure.

Les aides à la saisie : Le formulaire d'inscription d'événements contient une aide contextuelle. Il s'agit des symboles « ? » situés aux niveaux des champs clés du formulaire et qui accompagnent directement les porteurs de projet dans l'espace connecté.

Afin de gagner en clarté sur les contributeurs du site et les porteurs de projet, les utilisateurs doivent indiquer s'ils font partie d'une organisation (rechercher celle-ci dans la liste des organisations existantes ou bien l'ajouter si elle n'existe pas, attention aux doublons !). Ceci est possible via l'espace « Mon profil » depuis le tableau de bord de l'espace connecté.

E. RESSOURCES POUR ELABORER VOTRE PROJET

Ressources en région Hauts-de-France

Ombelliscience et ses partenaires proposent des ateliers organisés en visioconférence et présentiel pour développer de nouvelles idées, pratiques de médiation et partenariats.

Plus d'informations [sur le site d'Ombelliscience](#).

Vous pouvez consulter le [catalogue des outils itinérants](#) (expositions, mallettes, planétarium...) pour la médiation scientifique et technique dans les Hauts-de-France sur la plateforme régionale EchoSciences Hauts-de-France. Vous y trouverez de nombreux outils de médiation disponibles au prêt ou à la location. Les modalités d'emprunt sont indiquées dans les dernières pages.

Ressources nationales

Plusieurs dispositifs sont à votre disposition pour trouver de l'inspiration ou mettre en place des animations pendant la manifestation.

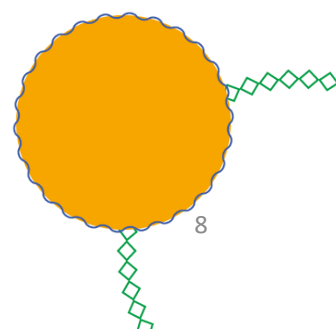
Les livres de la Fête de la Science :

- 2021 : Sciences en bulles (Eureka)
- 2022 : Sciences en bulles (Changement climatique)

Utiliser [le dispositif Jeu à Débattre](#) pour initier les adolescents au débat citoyen sur des questions de société d'actualité en lien avec la recherche scientifique. Ce dispositif est conçu par L'association l'Arbre des Connaissances

4 thématiques sont disponibles : l'humain augmenté ; la biologie de synthèse ; l'intelligence artificielle, les addictions

Pour plus de renseignements sur le dispositif : Clara Fruchon - Clara Fruchon : cfruchon.adc@gmail.com



II. REGLEMENT DE L'APPEL A PROJET

A. OBTENIR LE LABEL FETE DE LA SCIENCE

Le label « Fête de la science » permet à votre projet d'intégrer la programmation nationale et régionale.

Le label « Fête de la science » est octroyé aux actions qui respectent la charte de la Fête de la science définie par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche.

B. OBTENIR UNE AIDE FINANCIERE

Vous avez la possibilité de solliciter une aide financière pour la réalisation de votre(vos) projet(s).

A noter que dans ce cadre, un seul financement pourra être accordé par structure régulièrement déclarée pour l'exercice légal de son activité, dotée d'un statut juridique et d'un N° de SIRET. Dans le cas d'un projet porté par plusieurs structures, une seule demande de financement pourra être effectuée par la structure « chef de file ».

C. INSTRUCTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les demandes de labellisation et les demandes d'aides financières sont examinées par un comité consultatif de labellisation et de financement constitué de représentants de :

- La Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI) Hauts-de-France
- La Région Hauts-de-France
- L'ambassadeur de la Fête de la science 2022 en Hauts-de-France est invité à participer à ce comité.

L'association Ombelliscience, en charge de la coordination régionale, est le rapporteur des projets auprès du comité.

Le comité se réunit au début du mois de juin 2023. Il a pour objectif de formuler des avis suite à l'instruction des dossiers de candidature par la coordination régionale.

Les décisions concernant les demandes de financement relèvent de la DRARI et de la Région Hauts-de-France.

Les notifications concernant la labellisation des projets sont envoyées mi-juin aux porteurs de projets par l'association Ombelliscience.

Les notifications concernant le financement des projets sont envoyées mi-juin par la DRARI Hauts-de-France. En cas de labélisation et/ou de financement un contrat d'engagement républicain sera demandé pour les associations.

D. CRITERES DE LABELLISATION

Afin d'intégrer la programmation régionale de la Fête de la Science, les projets ou actions proposés devront répondre à l'ensemble des [critères de la charte de la Fête de la science](#) :

- Se dérouler en région pendant les dates de la Fête de la science **entre le vendredi 6 et le lundi 16 octobre 2023 inclus.**
- Être **accessible gratuitement** pour tous les publics.
- S'articuler autour des 4 valeurs de la Fête de la science :
Partage/créativité/convivialité/ responsabilité
- Être ouverts au grand public, de tous âges, et pouvant être réservés aux étudiants et au public scolaire. Ils ne sont pas des événements dédiés aux professionnels.
- Tout événement porte sur un contenu scientifique dont la qualité est garantie par des experts scientifiques (chercheurs, enseignant-chercheur, ingénieurs, techniciens, doctorants...) qui contribuent à la préparation et/ou à l'animation de l'événement. Pour adapter le contenu scientifique aux publics visés, des médiateurs culturels sont également associés à la préparation et/ou l'animation de l'événement. L'ensemble des disciplines scientifiques est concerné, des sciences expérimentales aux sciences humaines et sociales.
- Une manifestation organisée dans le cadre de la Fête de la science ne peut en aucun cas être utilisée par les organisateurs comme un prétexte à justifier leurs activités non directement liées à la connaissance et au partage des sciences. Elle ne saurait donc devenir ni une tribune politique, ni une vitrine commerciale.

E. CRITERES D'ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE

Afin de favoriser **l'émergence de nouvelles initiatives et de favoriser les interactions entre acteurs**, la Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI) Hauts-de-France et la Région Hauts-de-France soutiendront des projets répondant—aux orientations stratégiques traduites par les critères d'évaluation suivants :

- Mise en place de partenariats structurants : la qualité, la complémentarité et les degrés d'implication du partenariat seront pris en compte. La proposition d'actions itinérantes sur plusieurs sites et/ou la couverture d'un territoire s'appuyant sur l'intervention de plusieurs partenaires seront appréciées
- Soutien de l'intégration de la science par la **présence de scientifiques durant l'événement** (enseignant-chercheur, chercheur, doctorant, post-doctorant...)
- Implication territoriale, nouveaux entrants et propositions d'actions dans des zones dites « **zones blanches** » où la science est plus difficile à rencontrer par les publics
- Qualité de la médiation scientifique par rapport au(x) public(s) ciblé(s). Une attention particulière sera portée aux projets en lien avec la thématique nationale et proposant la mise en œuvre de médiations innovantes.

Les règles de financement :

- **L'aide financière a vocation à accompagner prioritairement des projets partenariaux permettant notamment une meilleure couverture du territoire.** Exemples : actions itinérantes, parcours scientifiques, partage d'un atelier itinérant, proposition d'une action conjointe permettant de créer du liant entre plusieurs porteurs d'un même territoire ou sur une même thématique
- Le financement accordé ne pourra pas excéder 50% du coût complet total du projet et il ne pourra pas être inférieur à un montant de 1 000€
- Dans le cas des projets partenariaux, un dossier unique sera déposé par un porteur principal auquel sera versée l'intégralité de la subvention. Le dossier devra faire état des différentes actions et partenaires
- Toutes les subventions accordées feront l'objet d'un bilan de la manifestation et d'un bilan financier : Les dépenses ne pouvant pas être justifiées ne seront pas prises en charge dans le montant de l'assiette subventionnable.

Les coûts éligibles :

- Achats (matériels, fournitures, consommables) en lien avec les journées
- Location de services (exposition, spectacle, malles, kits, ...)
- Communication, publication, impression (guide de visite, supports de communication liés au projet)
- Frais de missions (transports, hébergement et repas des intervenants)
- Frais de déplacements (itinérance des ateliers et expositions, transport de publics cibles)

Les coûts non éligibles :

- Salaires et charges des personnels, rémunération d'intervenants
- Frais de fonctionnement de la structure ou de l'établissement
- Dépenses liées à l'activité habituelle de la structure

F. CALENDRIER PREVISIONNEL 2023

1er mars : Publication de l'appel à projets

28 avril : Date limite de dépôt des dossiers de candidature et d'inscription des projets sur le site www.fetedelascience.fr

6 juin : Date limite d'inscription des projets sur le site <https://www.fetedelascience.fr>

Début juin : Réunion du comité de labellisation

Mi juin : Envoi des notifications aux porteurs de projets

Fin septembre : Envoi des questionnaires d'évaluation aux porteurs de projet

Du 6 au 16 octobre 2023 : Fête de la science en France métropolitaine

Fin octobre-début novembre 2023 : retour des questionnaires d'évaluation par les porteurs de projets

Mi-décembre 2023 : Réunion des porteurs de projets en Hauts-de-France – Bilan et perspectives

Pour tout renseignement concernant le dépôt de vos projets :

Nicolas Brazier – coordinateur – fetedelascience@ombelliscience.fr – 03 65 80 14 41

Pour tout renseignement concernant la communication, les médias et la presse :

Aurélié Fouré – chargée de communication – foure@ombelliscience.fr – 03 65 80 14 41